

par Philippe Gast

S'il est une notion qui apparaît comme consubstantielle à la définition même de l'humanité, c'est bien la notion de religion. En effet les plus anciennes manifestations de l'*homo sapiens* (celles qui le distinguent de l'homme du Neandertal¹, *homo erectus*² et *homo habilis*³ encore plus anciens) sont d'extraordinaires peintures découvertes en 1994 en Ardèche dans la grotte Chauvet, du nom de son inventeur. En effet on peut remarquer parmi les peintures, dont la plupart sont d'une qualité artistique remarquable, outre des représentations d'animaux (têtes de lion en particulier, dont la maîtrise de la perspective n'aurait rien à envier à l'art de la renaissance), mais également, ce qui est beaucoup plus troublant, une forme humaine à tête de bison⁴... La symbolique évidente de cette représentation est certes difficile à interpréter, mais elle traduit à coup sûr une quête d'identité⁵ et on peut certainement la rapprocher des formes religieuses primitives qui ont subsisté jusqu'à nos jours dans les steppes lointaines de Sibérie ou dans certaines contrées asiatiques, dans ce qu'on nomme généralement le chamanisme.

Ces représentations, qui ont été datées par la technique du carbone 14 pour les plus anciennes d'environ 30 000 ans [*sic!*], sont donc la première marque de *sapiens*, de pensée et d'aspiration métaphysique, on pourrait presque dire en conséquence que l'*homo sapiens* est un *homo religiosus* !

Cette notion de culte, de religion, a pu paraître en voie de disparition, en particulier à la fin du XIX^e siècle, après que Nietzsche eut annoncé : « Dieu est mort. » Elle semblait condamnée à glisser dans l'histoire de l'obscurantisme, face à l'émergence des sciences et de la démocratie, fondées toutes deux sur les mêmes principes: respect de la majorité et respect de la critique minoritaire.

En effet pour qu'une loi soit démocratique ou scientifique, il faut qu'elle soit reconnue comme telle par la majorité des électeurs ou des spé-

cialistes ; mais cette loi peut être remise en question à tout moment et être modifiée dès que le consensus majoritaire évolue⁶ !

Ces deux notions sont essentielles et ont fait la force de l'Occident⁷, car ce sont les seuls critères qui permettent à la fois l'évolution et la stabilité. Que l'Occident les perde et alors il se perdra inexorablement.

Si les systèmes religieux établis ont subi des revers⁸, en particulier avec la séparation de l'Église et de l'État en France par la loi du 9 décembre 1905, on ne peut que constater que cette fin de xx^e siècle se caractérise par une résurgence du religieux: si Dieu est mort, il est en train de se réincarner...

Cela tient sans doute au fait que les sciences et la démocratie, dans leur formidable essor, et malgré les extraordinaires progrès qu'elles ont pu apporter à l'humanité, n'ont pas encore résolu toutes les questions que se pose l'humain.

Une, en particulier, apparaît comme la clé de toutes : l'immortalité de la conscience.

Cette idée est une constante de toutes les religions qui enseignent une forme ou une autre d'immortalité que ce soit sous une forme personnelle (immortalité taoïste, résurrection, réincarnation) ou impersonnelle (nirvāna, tao, samādhi)...

Problématique essentielle aussi dans la philosophie⁹, car si la conscience est mortelle, alors tous les actes humains bons ou mauvais sont également vains, leur résultat étant la dissolution¹⁰.

Or, aujourd'hui, les idéologies philosophiques ne proposent plus d'hypothèses relatives à l'immortalité de la conscience et, donc, n'apportent aucune finalité existentielle qui pourrait être une motivation des peuples. On constate donc une dérive existentielle de nos sociétés matérialistes. La tentation est alors grande pour les populations de se rassurer auprès des religions qui ont toujours proposé une finalité de ce type. C'est probablement une des raisons¹¹ d'un certain renouveau religieux.

Face à ce renouveau du religieux, qu'il soit traditionnel ou nouveau à travers le phénomène sectaire, l'esprit démocratique et scientifique (qui forme les valeurs essentielles de notre société contemporaine, lesquelles depuis deux mille cinq cents ans se sont forgées sur le territoire européen en contradiction avec l'esprit religieux dogmatique et despotique¹²) se voit opposer de nouvelles formes d'obscurantisme et de fanatisme caractérisées par le fait que des minorités tendent à s'imposer à la majorité: par la force, l'escroquerie ou l'abus de confiance ou de détresse.

Cela semble inéluctable tant qu'un domaine, faute d'une analyse conceptuelle suffisante pour être utilisable « objectivement », en particulier en matière juridique, échappera à cette démarche : celui de la spiritualité, de l'expérience spirituelle. En effet, la difficulté majeure en matière de mouvement religieux réside dans les définitions.

Ainsi, par exemple, le droit français dans ses textes constitutionnels ne connaît-il que la notion de culte ou de religion, mais sans en définir le contenu. La législation de son côté ne connaît que le terme de culte et de congrégation, mais ne connaît ni le terme de religion ni celui de secte...

Il est donc indispensable de présenter au préalable une définition du terme religieux, concept qui regroupe ces notions.

Sa définition n'est pas aisée (c'est peut-être la raison pour laquelle la loi française passe outre sous couvert de laïcité). Beaucoup d'historiens, de philosophes, de sociologues s'y essaient, sans succès véritable.

Certains chercheurs utilisent une démarche inductive et empirique, comme les sociologues, consistant à observer des religions ou des sectes afin d'en déduire des constantes: ainsi certains sociologues par exemple essaieront d'y voir des critères rituels, idéologiques, sociaux, philosophiques ou métaphysiques - immortalité -, mais aucun de ces critères ne se retrouve, de façon systématique, dans toutes les religions, de l'aveu même de ces chercheurs¹³, ce qui amène une certaine contradiction.

Mais la démarche est d'autant plus vaine dans cette méthode que l'on n'a pas de définition *a priori*: En effet comment savoir que les critères choisis sont ceux d'une religion, si l'on n'a pas déjà une définition de ce terme...

D'autres (surtout des philosophes et des juristes) utilisent plutôt des démarches déductives, partant d'une définition *a priori*, démarche plus cartésienne mais qui comporte le risque d'être trop abstraite et donc de s'écarter de la réalité. Elle consisterait ici à partir de l'étymologie, pour plus de rigueur historique : *re-ligare, ligare* désignant le lien, lequel est aussi la racine du mot loi... On remarquera tout de suite la connexion entre la loi et le divin... Ainsi dans l'Antiquité on trouve un lien direct entre le droit et la religion (culte des empereurs à Rome, par exemple).

L'idéal est certainement d'utiliser les deux techniques de façon complémentaire: partir d'une définition *a priori*, que l'on confronte à la réalité, puis de cette confrontation on peut remonter et modifier la définition...

Ainsi comme définition *a priori* issue de l'étymologie *lien*¹⁴, on peut constater, par l'observation historique, que l'on trouve toujours trois liens dans les religions :

1) Un lien intra-individuel, vertical, subjectif, qui est la recherche d'états modifiés de conscience, états modifiés par rapports aux états habituels de veille, sommeil, rêve.

On touche ici l'essence de la religion, ce sur quoi elles se sont toutes fondées: l'expérience spirituelle.

En effet, si l'on étudie de près l'Histoire des religions, on s'aperçoit qu'un état de conscience « spirituel » a été vécu et enseigné par tous les fondateurs des grandes religions: Moïse, Krishna, Bouddha, Lao Tseu, Jésus...

Le mot spirituel, dans son étymologie, provient de *spiritus*, l'essence, le principe, ce qui est *premier*.

Descartes en a eu une magistrale intuition dans ses *Méditations métaphysiques* et surtout dans son *Discours de la méthode*. Constatant que l'on peut douter de tout: des sens, des idées... une chose néanmoins demeure stable, c'est que si « je pense donc je suis », constatation qu'il complète plus bas dans le même texte par l'expression « pour penser il faut être ». La spiritualité est donc cet état de conscience qui est *premier* sur toute autre perception. C'est le « je suis » derrière le « je pense ». L'état « je suis » au-delà même de la pensée « je suis ». Cette expérience, seule certitude que peut avoir l'humain, lui permet de conclure que je ne peux être sûr que de deux choses : mon existence et celle de Dieu (qui se définit comme « je suis »).

En effet, ce « je suis » est précisément la définition de Dieu dans les religions bibliques (*eyeh asher eyeh* - Exode 3,12) ou la religion hindoue (*hamsa so'ham*)¹⁵ ou encore musulmane soufie (*ana'l Haqq*)¹⁶. L'expérience spirituelle est donc l'expérience qu'un individu peut faire du « je suis »¹⁷ derrière le « je pense ». C'est l'essence de l'individu, ce qui reste dans sa conscience, quand il a néantisé (pour reprendre la terminologie des mystiques catholiques rhénans médiévaux, du bouddhisme ou de l'hindouisme védantique) ou quand il a plongé dans la Nuit obscure (pour reprendre la terminologie de saint Jean-de-la-Croix ou celle de Moïse) les perceptions sensorielles, émotives et mentales, et qu'il ne reste plus que la conscience pure, la conscience qui observe la conscience, expérience que le langage ne peut décrire car le sujet a fusionné avec l'objet (et une phrase ne peut exister sans sujet distinct d'un objet).

Certes, la religion n'est pas indispensable pour cela (l'art, la philosophie peuvent y faire accéder), mais les grandes religions de l'histoire ont toutes, à leur origine, une expérience spirituelle de haute qualité (Moïse, Krishna, Bouddha, Lao Tseu, Jésus...). État de conscience décrit certes par des images ou des symboles différents, en fonction de leur mémoire culturelle (et de celle de leurs auditeurs), mais qui recouvrent toujours la même expérience d'unité, de non-dualité.

La terminologie en est d'ailleurs parfois identique: ainsi l'état divin décrit par Moïse comme « je suis qui je suis » (*eyeh asher eyeh* - Exode 3,12), où, grammaticalement, le sujet est fusionné avec l'objet, se retrouve à l'identique dans la formule brahmanique *hamsa so'ham* « je [suis] cela, cela je [le suis] »... Mais l'idée est la même lorsque le Christ annonce « le Père est en moi comme je suis dans le Père » (Jean 1,38) ou « le royaume des cieux est en vous » (Luc 17,21) ; ou encore quand Al Hallaj annonce *ana'l Haqq*, « je suis Dieu » (dans son aspect vérité).

2) Un lien collectif, horizontal, parfois qualifié d'« objectif » - mais

ce terme peut être ambigu, car un rituel, considéré comme mode d'expression objective d'une religion, peut être pratiqué seul et pour son propre salut. Ce lien est de nature sociale, il relie des personnes en un groupe qui leur sert de référent dans leur identification.

3) Mais on oublie le plus souvent une forme de lien essentiel qui distingue la religion du mécanisme scientifique: le lien dogmatique¹⁸ caractérisé par l'impossibilité de remettre en question les dires du fondateur. Il s'agit là d'une caractéristique que l'on peut qualifier de sectaire.

Cette approche réalisée, on pourrait alors valablement classer les religions par critères sociologiques, mais ce serait sur la base d'une définition solide.

Si l'on conserve nos critères démocratiques et scientifiques, les distinctions essentielles dans le classement des mouvements religieux se feraient par rapport :

a) A la *qualité de l'expérience spirituelle* vécue et des méthodes pour y parvenir. C'est-à-dire, pour être plus précis, la capacité d'un enseignement à faire expérimenter de façon systématique et par un plus grand nombre possible de personnes cet état de conscience pure et non dualiste.

En effet, si la démarche existentielle individuelle est fondatrice des religions, c'est le consensus qu'elle recueille qui lui confère son efficacité sociale. Selon ce critère, une religion peut donc être spirituelle ou pas. Ainsi, par exemple, la religion romaine était elle une religion avec des recherches d'états modifiés de conscience éthyliques, mais non spirituels - bacchantes ; d'autres, comme certaines formes de chamanisme amérindien, recherchent de leur côté des états modifiés de conscience de type hallucinogènes (péyotl), sans être spirituels pour autant.

b) Au *lien collectif* qui vient ensuite, quand le *guru* (le vrai) commence à enseigner sa méthode à des disciples...

Le critère là encore est celui de la démocratie, du respect du plus grand nombre, mais aussi des minorités: plus une Église fonctionne en proximité d'une démocratie directe, plus elle est conforme aux valeurs de la modernité.

Ainsi par exemple la structure de l'Église chrétienne s'est construite de façon impériale : un maître choisissant douze disciples, qui ont eux mêmes - nous dit la tradition ! - nommé des évêques (*epi-scopos* = gardien, inspecteur) délégués pour s'occuper des adeptes quand les apôtres étaient absents.

Au contraire les communautés bouddhistes se sont constituées de façon démocratique. En effet le Bouddha avait demandé qu'il n'y ait pas de représentant permanent dans les monastères, mais seulement des porte-parole élus *ad hoc*, transmettant des directives acceptées par la majorité de la communauté¹⁹.

c) Le *lien dogmatique*. Cette dernière caractéristique est fondamentale entre les religions d'une part et, d'autre part, les critères de démocratie et de science qui fondent aujourd'hui notre société, ce qui fait que les religions sont en contradiction permanente avec la modernité. Le caractère sectaire du dogme s'oppose en effet à la notion de tolérance critique inhérente à la démarche démocratique et scientifique, qui a besoin de la critique minoritaire pour évoluer, ainsi que du respect de la majorité qui leur confère leur stabilité.

Plus fort est le lien dogmatique plus contraire à la démocratie et à la science se trouve la religion étudiée.

Néanmoins, cette contradiction ne suffit pas à faire disparaître l'utilité des religions car celles-ci peuvent toujours proposer des hypothèses sur des secteurs de l'existence que la science n'a pu encore éclaircir (ainsi par exemple la plupart des religions proposent-elles une doctrine d'immortalité de la conscience sous une forme ou une autre, comme on l'a vu).

Malheureusement, elles ne s'arrêtent pas là et parfois vont jusqu'à s'opposer aux découvertes scientifiques ce qui les amènent à entretenir l'obscurantisme²⁰.

Ce caractère dogmatique et le despotisme qui peut en découler a pour conséquence l'interdiction de toute critique systématique et, à force, tend à faire disparaître l'esprit critique lui-même. Ainsi on peut utiliser une faiblesse affective dont découle une dépendance qui, alliée à l'interdiction de toute critique (aux risques d'exclusion, d'excommunication), rend le mental passif (et pas forcément pacifique !). Le comportement et l'action des membres peut alors être dirigé facilement et leur consentement vicié²¹.

Remarquons qu'il ne s'agit pas de « manipulation mentale²² », comme on le voit souvent dans la presse, concept sans fondement, car on ne peut forcer quelqu'un à adhérer à quelque chose qu'il ne considère pas comme juste: on ne peut que l'obliger à répéter une information, comme les dictatures l'imposent parfois sous le terme « rééducation ».

En revanche on pourrait à la rigueur parler de « manipulation affective » : utiliser l'état dépressif de quelqu'un pour le faire adhérer à un groupe véhiculant une idéologie, un peu à la manière des réflexes pavloviens !

Ainsi les fanatismes religieux (reconnus ou sectaires) procèdent-ils de la même façon. Ce lien dogmatique existe néanmoins dans toute structure religieuse humaine à un niveau ou à un autre. Il forge l'appartenance à un groupe, une communauté. Il se concrétise par l'exclusion, l'excommunication et pose, comme tout problème de citoyenneté, un problème de compétence, de connaissance qu'un adepte a du groupe et de la doctrine, et de son niveau d'accord avec l'interprétation majoritaire. Plus minoritaire est l'interprétation imposée, plus le caractère sectaire est développé²³.